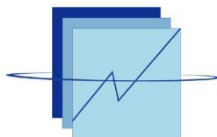


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Janvier 2015

IPPI



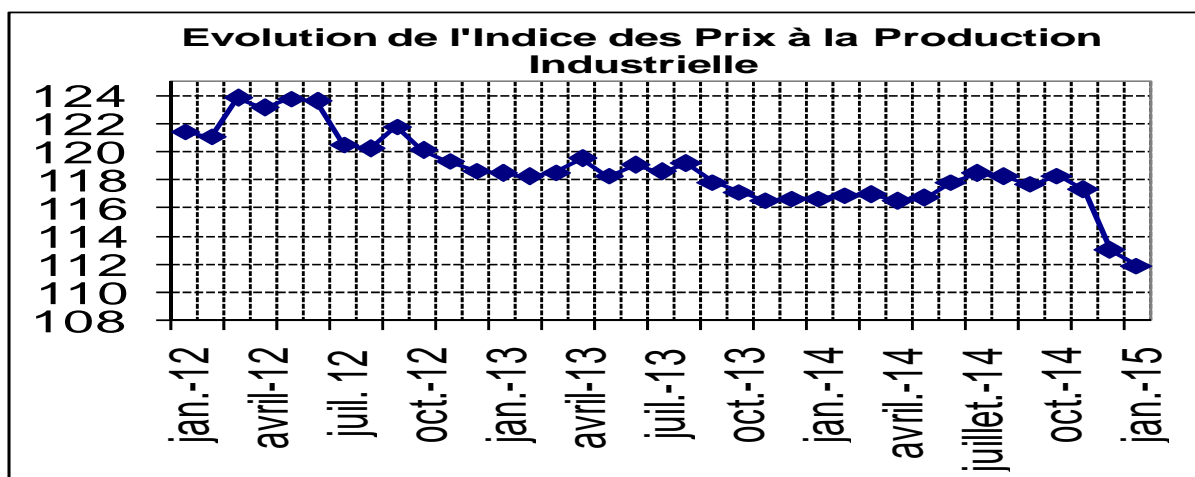
Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un recul des prix à la production industrielle

En janvier 2015, l'activité industrielle est marquée par un recul de 1,0% des prix à la production. Cette situation est imputable à la dépréciation des prix à la production des industries de l'énergie (-7,1%), de la mécanique (-1,0%) et alimentaires (-0,1%). Toutefois, le relèvement des prix à la production des industries chimiques (+1,5%), des matériaux de construction (+1,0%) et extractives (+0,4%) a atténué la tendance baissière des prix à la production industrielle. Au même moment, les prix à la production des industries textiles et du cuir, du papier et du carton et des autres industries manufacturières se sont stabilisés en rythme mensuel.

Par rapport à ceux de janvier 2014, les prix à la production industrielle ont chuté de 4,1%.

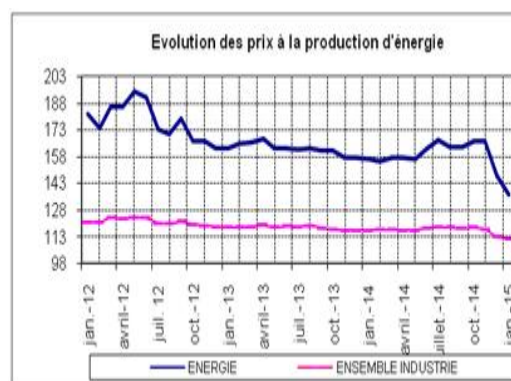


ANALYSE SECTORIELLE

Un fléchissement des prix à la production des industries de l'énergie

Après avoir chuté de 5,5% au mois précédent, les prix à la production des industries de l'énergie se sont réduits de 7,1% en janvier 2015. Ce résultat est imputable essentiellement au fléchissement des prix à la production d'électricité (-10,1%). Par ailleurs, les prix à la production d'eau sont restés stables durant la période sous revue.

Par rapport à ceux de janvier 2014, les prix à la production des industries de l'énergie se sont contractés de 12,4%.



Une diminution des prix à la production des industries de la mécanique

Après une réduction notée au mois précédent, les prix à la production des industries de la mécanique ont fléchi de 1,0% en janvier 2015. Cette situation est due essentiellement à la baisse des prix à la production des autres ouvrages en métaux (-3,3%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des autres produits de cette branche.

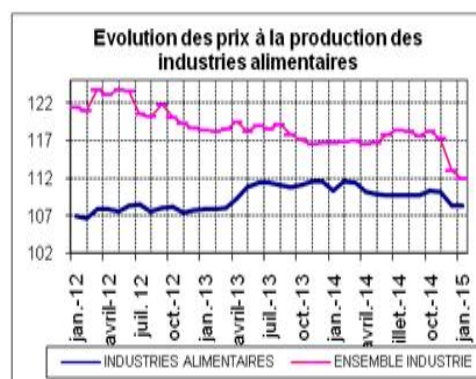
Par rapport à ceux de janvier 2014, les prix à la production des industries de la mécanique se sont repliés de 1,7%.



Un repli des prix à la production des industries alimentaires

Les prix à la production des industries alimentaires ont chuté de 0,1% en rythme mensuel. Ce résultat découle d'une diminution des prix à la production laitière et de glace (-1,5%) ainsi que ceux des produits alimentaires à base de céréales (-1,1%). En outre, il est observé un repli des prix à la production de conserve de poissons, crustacés et mollusques (-0,5%).

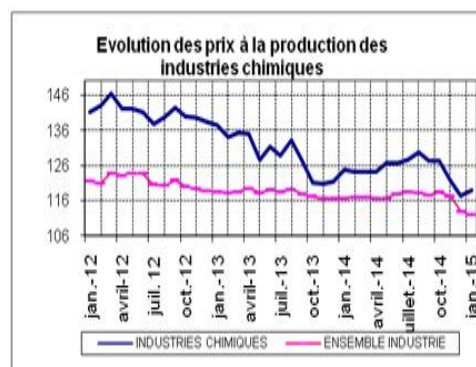
En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires se sont contractés de 1,8%.



Une amélioration des prix à la production des industries chimiques

En janvier 2015, les prix à la production des industries chimiques sont ressortis à +1,5% comparés à ceux du mois précédent. Cette tendance haussière est essentiellement expliquée par la progression des prix des produits chimiques de base (+19,4%). Toutefois, une réduction de 12,1% des prix à la production du pétrole raffiné notée durant la période sous revue n'a pas pu inverser la tendance observée.

En variation annuelle, les prix à la production des industries chimiques se sont réduits de 4,5%.



Un relèvement des prix à la production des industries des matériaux de construction

Après un repli observé au mois précédent, les prix à la production des matériaux de construction ont affiché une hausse de 1,0%, essentiellement sous l'effet d'une appréciation de ceux du ciment.

Par rapport à ceux de janvier 2014, les prix à la production des matériaux de construction ont baissé de 0,5%.



Un accroissement des prix à la production des industries extractives

Les prix à la production des industries extractives ont crû de 0,4% par rapport au mois précédent. Le relèvement des prix de l'extraction de pierre, de sables et d'argiles (+1,2%) explique celui des prix à la production des industries extractives. Au même moment, il est noté une stabilité des prix de l'extraction de phosphates, ainsi que ceux du sel et du natron. Comparés à ceux de janvier 2014, les prix à la production des industries extractives ont diminué de 1,4%.



Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir

La stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir observée depuis le mois précédent a été poursuivie en janvier 2015.

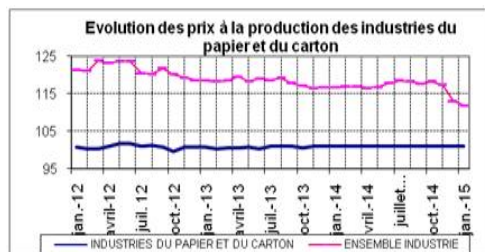
Par rapport à ceux de janvier 2014, les prix à la production des industries textiles et du cuir se sont repliés de 1,7%.



Une croissance nulle des prix à la production des industries du papier et du carton

En janvier 2015, les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés fixes par rapport au mois précédent.

En variation annuelle, ils sont restés quasiment stables.



Un niveau inchangé des prix à la production des autres industries manufacturières

Les prix à la production des autres industries manufacturières ont stagné en rythme mensuel.

Comparés à ceux de janvier 2014, ils sont restés inchangés.



Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	jan.-14	fév.-14	mars.-14	avril.-14	mai.-14	juin.-14	juillet.-14	août.-14	sept.-14	oct.-14	nov.-14	déc.-14	jan.-15	jan.-15/ déc.-14	jan.-15/ jan.-14
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	122,2	122,2	122,3	122,2	122,4	122,4	122,4	122,4	120,7	120,1	120,1	120,0	120,5	0,4	-1,4
Extraction de phosphate	16	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	-1,4
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	151,5	151,5	151,8	151,4	152,3	152,3	152,3	152,3	146,1	145,9	145,9	145,6	147,3	1,2	-2,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	110,3	111,5	111,4	110,2	109,9	109,8	109,8	109,8	109,8	110,4	110,1	108,4	108,3	-0,1	-1,8
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	114,2	127,0	124,9	128,0	126,6	127,3	127,3	128,0	129,7	133,6	132,4	123,3	122,6	-0,5	7,3
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,3	115,5	115,5	106,4	105,6	104,4	104,4	104,2	103,5	104,6	104,0	98,8	98,8	0,0	-14,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	110,4	110,4	116,3	116,3	110,8	110,8	109,6	109,6	101,9	109,0	109,0	109,0	107,8	-1,1	-2,4
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,5	0,1	0,1
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	121,8	122,3	123,2	124,6	125,3	125,2	125,3	125,3	125,4	124,8	123,2	121,8	120,0	-1,5	-1,5
Fabrication de boissons	36	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	135,1	136,2	136,2	0,0	1,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	104,5	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	-1,7
Egrenage de coton	13	105,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-1,9
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,1	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	124,6	124,1	124,3	124,2	126,6	126,7	127,5	129,7	127,4	127,3	121,6	117,2	119,0	1,5	-4,5
Raffinage pétrolier	47	180,9	179,9	179,6	176,7	184,3	184,8	186,0	184,9	176,1	170,8	163,6	148,3	130,4	-12,1	-27,9
Fabrication de produits chimiques de base	50	112,4	111,5	113,1	115,2	116,6	116,7	117,6	126,8	126,8	133,1	120,2	120,2	143,5	19,4	27,8
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	93,3	92,8	92,8	91,8	91,8	91,8	91,8	92,0	91,2	91,2	91,2	91,3	91,3	0,0	-2,1
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	80,6	79,7	80,8	80,8	75,3	82,8	77,6	76,3	85,9	77,2	79,0	81,5	83,8	2,8	4,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	95,1	95,4	92,1	96,2	95,4	91,9	97,1	94,7	94,6	92,0	91,6	89,9	89,4	-0,6	-5,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	95,8	95,8	94,9	95,0	95,2	96,5	95,2	95,4	94,7	94,3	94,6	94,4	95,3	1,0	-0,5
INDUSTRIES MECANIQUES	28	95,8	95,9	95,9	95,9	95,2	98,9	99,9	97,7	99,0	99,3	99,4	95,1	94,1	-1,0	-1,7
Produits de la sidérurgie	9	101,6	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	102,6	102,6	92,4	92,4	0,0	-9,1
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	98,9	98,9	98,8	98,8	96,3	108,3	111,9	104,1	108,8	108,9	109,4	105,9	102,4	-3,3	3,6
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0
ENERGIE	141	156,4	155,4	157,0	157,0	156,5	162,6	167,1	163,0	163,0	166,5	166,5	147,3	136,9	-7,1	-12,4
Production et distribution d'électricité	82	182,8	181,2	184,0	184,0	183,1	193,5	201,3	194,3	194,3	200,2	200,2	167,3	149,4	-10,7	-18,3
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	116,6	116,9	117,0	116,5	116,7	117,8	118,4	118,2	117,7	118,3	117,3	113,0	111,9	-1,0	-4,1

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale P.O : **Astou SAGNA**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE, Babacar Wagane FAYE et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15